

HISTOIRE



Pierre Bertinchamps, 17^{ème} Maire de la commune

Pierre Bertinchamps fut Maire de la commune durant huit ans. Élu la première fois le 20 avril 1902, il fût réélu en 1904 et 1908. Son dernier mandat se terminera en septembre 1910.

Il est né le 13 novembre 1843 à Aniche et fut baptisé par le curé Direz. Resté célibataire, il sera conseiller municipal dès 1878 et occupera l'emploi de comptable à la Verrerie de l'Union.

Dès 1893, il sera administrateur de la Caisse d'Épargne. Nommé officier d'Académie en 1904, il sera commerçant rue Thiers et décédera le 18 mai 1922 à l'âge de 79 ans. Ses funérailles religieuses ont eu lieu le 22 mai. Il repose au Cimetière du Centre dans le caveau familial.

Texte et photo de Michel Debève

À NOTER

► Exposition « Football Anichoïse » à l'Histoire Locale

Réalisée récemment dans le cadre de l'inauguration du terrain synthétique, l'exposition sur l'histoire du football anichoïse depuis son origine en 1910 reste visible à la salle Kopierre les lundis de 14h à 17h.

► Casting Modèle Éléance Nord - Pas de Calais 2018

Vous avez entre 18 et 29 ans, vous habitez le Nord - Pas de Calais, vous mesurez au minimum 1m72 et vous souhaitez vivre une aventure exceptionnelle ! Alors n'hésitez plus et venez participer à notre premier casting qui aura lieu le samedi 14 juillet de 16h à 18h30 à la boutique Devred de Douai, 38 rue de la Madeleine. Rien de plus simple, vous vous présentez ce jour-là, les membres du comité seront là pour vous accueillir, s'en suivra un échange avec vous, un essai photo et la prise de vos mensurations. On vous contactera pour vous indiquer si vous faites partie ou non des candidats retenus.

► Nouveaux horaires de La Poste

Depuis le 2 juillet, la direction Régionale de La Poste a décidé de réorganiser le secteur de Somain. Par conséquent, votre bureau de poste est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h.

► Journée à Malo-les-Bains

L'association Louis Delcourt organise mardi 28 août 2018 une journée à la mer. 3 départs sont prévus à 7h10 à la place Jean-Jaurès, à 7h20 à la piscine municipale et à 7h30 à l'Archevêque (arrêt de bus rue Delestrait). Le retour est prévu à 20h de Malo-les-Bains. Les inscriptions se feront uniquement au 159 Bd Paul Vaillant-Couturier les jeudis 19 et 26 juillet ainsi que les jeudis 2, 9 et 16 août de 18h30 à 19h30. Le tarif est fixé à 10 € par adulte et à 5 € pour les enfants de 6 à 10 ans. Gratuit pour les moins de 6 ans. Renseignements au 06 11 72 74 02 ou au 06 46 30 32 36.

► Brocante des supporters du SCA

Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise le dimanche 15 juillet de 8h à 16h une brocante dans les rues Kopierre (du n°1 au n°69) et de Bobingen au Champ de la Nation.

► Opération « Un Été au Ciné »

Comme chaque année, l'opération « Un Été au Ciné » permet aux jeunes de moins de 25 ans et ceux qui les accompagnent (sans restriction d'âge) de bénéficier du tarif préférentiel de 2€ pour la séance de leur choix (ou 2,50€ pour un film en 3D) pendant le mois de juillet ! Toutefois, cette réduction n'est pas automatique et nécessite de présenter au guichet de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati le bon de réduction appelé « Chèque ». Ce dernier est valable pour une séance du 1er au 31 juillet 2018 inclus. Il peut être retiré à partir du mercredi 27 juin, dans la limite des stocks disponibles, à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati, au Service Culturel de la Mairie ou à la Médiathèque Norbert-Ségar, uniquement du mardi au vendredi de 9h à 11h30.

Fermeture des boulangeries

La boulangerie « Steurbaut », 13 rue Patoux ne fermera pendant les vacances.

La boulangerie « St-Honoré », 30 bd Drion fermera du 8 au 29 août inclus.

La boulangerie « Gard », 25 rue Patoux fermera les 17, 18 et 19 juillet et les 14, 15 et 16 août.

La boulangerie « Aux Délices d'Aniche », 18 rue Barbusse ne fermera pas pendant les vacances.

La boulangerie « Pollet » fermera définitivement le 21 juillet au soir.

Horaires d'été de la Médiathèque Norbert-Ségar

La Médiathèque Norbert-Ségar en juillet sera ouverte du mardi au vendredi uniquement de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h30. La fermeture annuelle est fixée du 7 au 20 août.

La réouverture se fera le 21 août aux horaires évoqués ci-dessus et ce, jusqu'au 31 août. En septembre, de nouveaux horaires seront proposés tenant compte de la fréquentation mesurée pendant les 3 mois d'expérimentation qui ont été réalisés.

CARRIÈRE OU CIMETIÈRE ?

4 noyés en 6 ans, une jeune fille de 16 ans héliportée en mai dernier... l'invasion de la carrière rue Laudeau se poursuit par des dizaines d'inconscients et la responsabilité des parents indignes qui ne savent pas où vont leurs enfants, souvent mineurs !

L'eau est bleue, mais froide... Les berges sont glissantes... Cette carrière est privée. Alors 3 noyés à Chalon-sur-Saône, 1 à Roex, ça ne vous interpelle pas ?



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr



À l'affiche, cette semaine !

Mutafukaz

Jurassic World : Fallen Kingdom

Hérédité

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr



ACTUALITES

Les Quartiers d'Été

Pilotés par l'Office Municipal des Sports, avec l'aide la municipalité, de la Région des Hauts-de-France, de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent et sponsorisés par le Crédit Agricole Nord de France, samedi 7 juillet se sont déroulés « Les Quartiers d'Été » sur la Plaine des Navarres.

Avec la mobilisation de 24 partenaires (AFCA, Espace de Vie Sociale LEPHARE, Conseil Citoyen, Société de Chasse, ALAPAGE, Émulation Canine, Fourmis de Kopierre, APE d'Yvon Fossé, Lovely, Athlétisme, Secours Catholique, Menuisier, Jardinier, Service Civique, Porte Épique, Boxe, Quartier Berrioz, Union des Commerçants, Escrime, Karaté, Basket, Badminton, Moove Dance, Restos du Coeur), l'OMS a présenté tout un programme d'animations variées à la population anichoïse, réparties en 4 pôles d'activités :

- un pôle « ateliers sportifs » avec la possibilité d'essayer des gyropodes, des karts à pédales, des trottinettes, des sulkies ou encore des hoverboards, sans oublier les parcours psychomoteurs mis à disposition des enfants ou encore les démonstrations de mordant et de dressage de chiens.

- un pôle « ateliers créatifs » avec la possibilité de créer soi-même de délicieux smoothies rafraîchissants et de succulentes brochettes de fruits, sans oublier le stand maquillage pris d'assaut par tous les enfants.

- un pôle « jeux » où les enfants ont pu se défouler sur les nombreuses structures gonflables mises à disposition, s'adonner aux jeux anciens (très appréciés car les stands étaient à l'ombre...) ou s'initier au Laser Game.

- un pôle « Éco-Environnement » où l'on pouvait faire du jardin et trier les déchets tout en s'amusant avec le Basket-tri.



Il y avait également un stand prévention où l'on pouvait se faire soigner des petits bobos et un stand restauration où l'on pouvait déguster de délicieux américains ou se désaltérer avec des boissons fraîches.

À cette occasion, plus de 110 bénévoles ont assuré la tenue et le fonctionnement des différents stands proposés. Cette journée remplie d'animations a ouvert la période estivale et a profité à celles et ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances. Près de 500 personnes (adultes et enfants) ont ainsi bénéficié de ce moment festif, sous un soleil resplendissant. À l'issue de cette manifestation, le Maire Marc Hémez, accompagné de l'Adjoint aux Sports Michel Fleurquin, a tenu à féliciter l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement en partageant avec eux le verre de l'amitié.

ACTUALITES

Du Diamant pour le couple Klemenski-Leteneur

Samedi 7 juillet à 15h, dans le salon d'honneur de la Mairie, le Maire Marc Hémez, accompagné de quelques élus, a reçu le couple Klemenski-Leteneur pour un événement familial particulier : leurs Noces de Diamant.

Avant de relire l'acte de mariage, dressé il y a soixante ans à Monchecourt, le Maire a rappelé brièvement la vie des deux tourtereaux.

Joseph Klemenski est né à Aniche le 24 février 1934. Verrier à l'extraction à l'âge de 15 ans, il poursuit sa carrière à la sucrerie de Masny, à la cokerie d'Azincourt, à USINOR puis à SOVIREL pour prendre une retraite méritée en mai 1960. Il a effectué son service militaire durant 32 mois en Algérie dans la musique de la garnison, où il



hélas joué trop souvent la « Sonnerie aux Morts » lors du rapatriement des dépouilles des soldats tués. Joseph aime la chasse et pratiqua le clairon dans les Harmonies de Masny et d'Auberchicourt.

Francine Leteneur est née le 3 septembre 1935 à Monchecourt. Copine de la sœur de Joseph, elle entretient avec lui une correspondance qui les conduira jusqu'au mariage le 19 juillet 1958. Francine exercera à SOVIREL comme ouvrière-coupeuse. Le seul regret pour elle est de ne pas avoir été coiffeuse. Le couple aura deux filles : Léone née en 1962 et Cathy née en 1966 qui leur ont donné trois petits enfants et bientôt une arrière-petite-fille. Le couple coule aujourd'hui des jours heureux dans une maison coquette et entretient le culte de la famille.

Récompense d'une haute distinction à Georges Ladrière

Lundi 2 juillet à 17h, dans le salon d'honneur de la Mairie, en présence du Maire Marc Hémez, de quelques élus et du Directeur Régional de la Prévention Routière Jacky Maréchal, s'est déroulée une cérémonie toute particulière : la remise à Georges Ladrière d'une Palme Diamant dans l'Ordre du Conducteur pour plus de 40 ans de conduite sans avoir été responsable d'un accident corporel de la circulation routière.



Créé en 1962 par l'association Prévention Routière, l'Ordre du Conducteur a pour objectif d'honorer ceux et celles qui, par leur conduite sûre et respectueuse, démontrent leur volonté d'améliorer la sécurité sur les routes. Georges Ladrière a donc bien mérité cette haute distinction honorifique : la Palme de Diamant s'obtient une fois que le conducteur détient la Palme de Platine (40 ans de permis) depuis au moins deux ans.

Dans son discours, le Maire Marc Hémez a félicité chaleureusement Georges et rappelé brièvement son parcours, expliquant qu'il est titulaire du permis de conduire et de tous ses points depuis juin 1970, qu'il n'a subi ou créé aucun accident et qu'il possède un casier vierge. Il a également rajouté « *que cette distinction de bon conducteur, je dirais même très bon conducteur, serve d'exemple aux générations de jeunes inconscients, qui feraient mieux de copier Georges plutôt que d'imiter Alain Prost* » avant de laisser la parole à Jacky Maréchal qui a rappelé à tous que les accidents ne sont pas dus au hasard et que les règles de sécurité routière ne sont pas faites pour sanctionner et pénaliser les conducteurs mais pour lutter contre l'accidentalité routière malheureusement encore trop élevée et sécuriser l'ensemble des automobilistes, le Maire Marc Hémez et Jacky Maréchal ont ensuite procédé à la remise de la médaille de la ville et de la Palme de Diamant espérant revoir bientôt Georges pour la « Grande Médaille »...

SPORT

Concours Départemental de pétanque

Samedi 23 juin, un concours de pétanque départemental était organisé par la Société Anichoise de Pétanque sur les installations de la rue Fendali.

Ce sont 20 équipes du Douaisis qui se sont inscrites pour ce concours sous un temps splendide. Dans le concours A, c'est la doublette Degrés David et Lemaire Kimberley qui l'emporte devant Largillière Sébastien et Clery Georges. L'équipe Depasse Michaël et Vandenberghe Jonathan monte la troisième marche du podium. Dans le concours B, la doublette Pagacz Vincent et Vilain Patrice bat en finale l'équipe Deregnacourt Cedric et Zandecki Sylvain. L'adjoint à la Communication Christian Vitu est venu encourager les compétiteurs et les organisateurs de cette rencontre.

Rencontre Interdistrict de Pétanque

Dimanche 1^{er} juillet, une rencontre Interdistrict Catégories Jeunes était organisée par la Société de Pétanque Anichoise sur les installations situées rue Laudeau.

Cette rencontre opposait les équipes du district Douaisis à celles de la Sambre. L'équipe du Douaisis, avec Théo Cordier représentant la Pétanque Anichoise s'est imposée sur le score sans appel de 24 à 0 pour les Benjamins Minimes et 20 à 4 pour les Cadets Juniors : toutes les parties et ateliers ont été remportés. La sélection du Douaisis est jusqu'alors invaincue dans la Zone Sud (Douaisis, Valenciennois, Sambre et Cambrésis). Les 2 premières équipes, à l'issue de toutes les rencontres, affronteront leurs homologues de la Zone Nord (Flandres, Centre et Maritime).



JEUNESSE

Kermesses des écoles Retour en images



CULTURE

Une année riche vient de s'écouler pour l'École de Musique...

Concerts, shows et spectacles ont été l'occasion de découvrir l'étendue des talents de nos apprentis musiciens allant des plus jeunes aux élèves les plus aguerris. Avec la participation de la Chorale « Graine de Phonie », qui a, grâce à leur répertoire jazz, blues et chants traditionnels, transporté notre public au travers les styles et époques, l'École de Musique propose toute une gamme d'activités (classe d'éveil dès 3 ans, classe de formation enfants et adultes et chorale gratuite). Chaque élève peut s'éveiller, s'épanouir et faire son choix parmi les instruments proposés avec un programme adapté et personnalisé qui permet de progresser à



son rythme, de façon ludique dans une bonne ambiance.

Si le monde musical vous intéresse, des permanences les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30 pour le retrait du dossier d'inscription sont organisées. Merci de prendre contact avant votre passage en Mairie auprès d'Audrey Tournant, responsable de l'École de Musique au 06 86 66 95 48 ou audreytournant@orange.fr.

Pour toute information concernant la Chorale « Graine de Phonie », le Chef de Choeur est à votre disposition. La chorale répète tous les mardis de 19h30 à 21h pendant les périodes scolaires. Le répertoire est très varié... allant de la chanson française, en passant par le blues, le jazz et les chants traditionnels. N'hésitez pas à contacter Vincent au 06 37 25 74 95 ou cornet.laby@hotmail.fr.